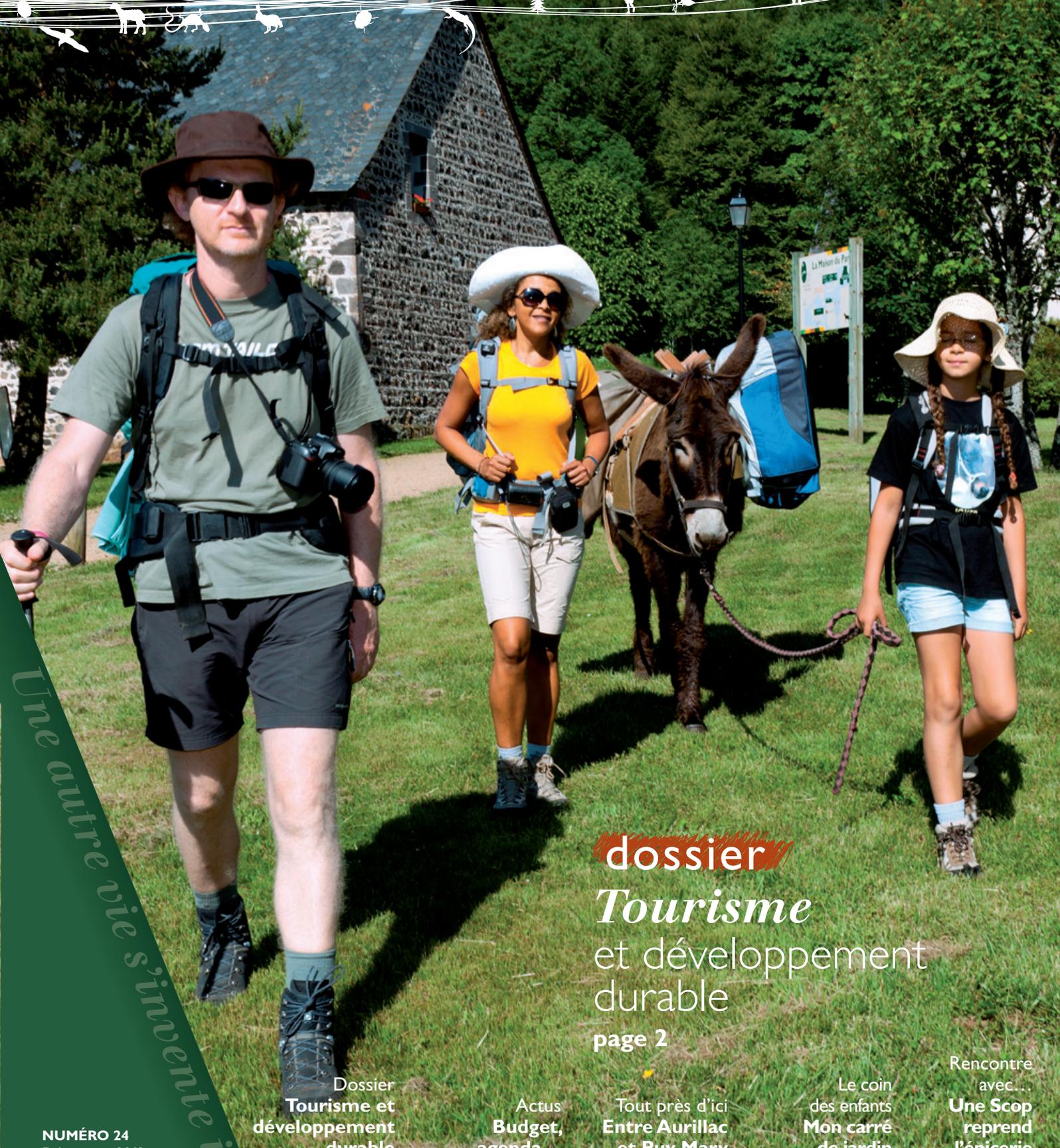


# DES VOLCANS ET DES *hommes*



Parc  
naturel  
régional  
des Volcans  
d'Auvergne

LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



Une autre vie s'invente ici

**dossier**  
*Tourisme*  
et développement  
durable  
page 2

Dossier  
Tourisme et  
développement  
durable

page **2**

Actus  
Budget,  
agenda...

page **6**

Tout près d'ici  
Entre Aurillac  
et Puy Mary

page **8**

Le coin  
des enfants  
Mon carré  
de jardin

page **10**

Rencontre  
avec...  
Une Scop  
reprend  
l'épicerie

page **12**

**A** lors que la saison estivale se prépare, l'accompagnement par le Syndicat mixte du Parc d'une quarantaine d'entreprises touristiques, qui souhaitent s'engager dans une démarche de progrès, démarre ce printemps. Il s'agit concrètement de les aider à améliorer leurs pratiques dans la gestion quotidienne de leur activité pour diminuer au maximum leur impact sur l'environnement et valoriser au mieux les ressources du territoire. C'est un enjeu de développement durable placé au rang des priorités dans le projet de charte 2012 > 2024 du Parc et qui fait l'objet, à travers des témoignages d'acteurs exemplaires, de ce dossier de la Lettre du Parc. Ce trimestriel, qui constitue une source régulière d'informations sur le Parc des Volcans d'Auvergne, est appelé à évoluer pour répondre au mieux à vos attentes. Pour ce faire, nous vous remercions par avance du temps que vous pourrez consacrer au questionnaire sur la Lettre du Parc inséré dans ses pages.

R. 

Roger Gardes

Président  
du Parc naturel régional  
des Volcans d'Auvergne

# dossier



# et dévelo

**La destination Volcans d'Auvergne, renommée pour son classement en Parc naturel régional, est très attractive à l'heure du retour à un tourisme de nature, en quête d'authenticité. La richesse des patrimoines naturels, paysagers et culturels de ce territoire attire de plus en plus de visiteurs. Le tourisme joue ainsi un rôle de premier plan dans l'activité économique du Parc. Il doit, à ce titre, faire l'objet d'un développement respectueux de l'environnement et des hommes.**

## **Le tourisme durable, c'est quoi ?**

Principe fondateur des parcs naturels régionaux, le développement durable repose sur la prise en compte équilibrée des aspects économique, social et environnemental dans tout projet. Ce principe s'applique au tourisme comme à toute autre activité économique. On parle alors de tourisme durable qui s'inscrit dans le respect, la préservation et la mise en valeur des ressources patrimoniales d'un territoire à l'attention des touristes accueillis, de manière à minimiser les impacts négatifs qu'ils pourraient générer. Il s'agit donc d'une autre forme de tourisme qui valorise et s'appuie sur des modes de déplacements, de production et de consommation éco-responsables.

La mobilisation des acteurs locaux comme celle des visiteurs est essentielle. Dans la multitude des qualifications et autres labels qui viennent attester un engagement, il est parfois difficile de s'y retrouver.

Virginie et Stéphane d'Alta Terra, à Lavigerie dans le Cantal, figurent parmi les précurseurs à une époque où le tourisme durable était encore marginal en France. En 2005, déterminés à rénover entièrement un ancien hôtel dans le respect de l'architecture locale avec des produits les moins polluants, ils voulaient être en phase

avec leurs convictions personnelles. « C'est un bel endroit, on n'avait pas envie d'être les acteurs d'un tourisme qui détruit son environnement, on voulait s'insérer en douceur » explique Virginie.

C'est à l'arrière du bâtiment principal, coiffant un local dédié à la chaudière à plaquettes et une autre dépendance, que deux toitures végétales ont été aménagées par le couple qui ne manque décidément pas d'idées. En respectant quelques principes évidents (moins de 30% de pente par exemple), ce procédé s'avère très avantageux. C'est au cours d'un voyage en Norvège que Stéphane a découvert cette technique de couverture esthétique, particulièrement simple à mettre en œuvre et efficace en termes d'isolation. Ces toitures se fondent en effet parfaitement dans le paysage de la vallée de la Santoire. « La terre ne coûte rien et il est très simple de les réaliser soi-même » argumente Stéphane qui ajoute, bucolique, que « la floraison est spontanée et varie d'une année sur l'autre ».



Une toiture végétale qui se fond dans le paysage !

# Tourisme ppement durable

Une règle d'or concernant l'entretien : « surtout ne pas tondre et laisser faire la nature, sous peine de tuer son toit ! ».

Cette approche respectueuse de l'environnement est complètement intégrée dans la gestion quotidienne de leur hébergement qui bénéficie depuis peu de l'écocertification européenne : approvisionnement de leur table en produits locaux, si possible biologiques, recours à des produits d'entretien écolabellisés fournis par une société d'Aurillac... Ils sont aussi les premiers à avoir choisi une station d'épuration à boues activées qui rejette de l'eau propre dans le ruisseau, en l'absence d'un assainissement collectif communal. Ultra compacte, cette station d'épuration fonctionne avec des pompes qui oxygènent l'eau et détruisent ainsi les bactéries au sein de trois baies de décantation successives. Si l'investissement initial était important (environ 16 000 € en 2005), l'efficacité, le bénéfice écologique et la facilité d'entretien (réalisée par une entreprise une fois par an pour 300 €) ont conquis Virginie et Stéphane qui ont fait des émules depuis...

## Un tourisme accessible à tous

Au gîte *Ailleurs est ici* à Drils (Dienne-15), Jo et Els utilisent le plus possible des produits biologiques et écologiques. Ils pratiquent également le compostage et le tri sélectif. « Ce sont des habitudes que nous avons prises en Belgique, il y a 25 ans, et que nous promouvons également pour la gestion du gîte », précise Els. Pour l'aménagement de leur gîte, ils ont privilégié des matériaux naturels : la fibre de bois et la ouate de cellulose pour l'isolation, le bois (sapin, pin et mélèze) en filière courte du Cantal pour les murs intérieurs et la terrasse, les lasures

et peintures biologiques, la chaux avec des pigments d'ocre naturels pour les murs. Et les nouvelles idées ne manquent pas : « Pour le gîte, nous travaillons actuellement sur un projet de récupération d'eau de pluie du toit pour y brancher les toilettes et le lave-linge. Nous envisageons également de mettre une chaudière à copeaux de bois pour chauffer le bâtiment et profiter ainsi de la filière bois mise en place autour du Pays de Murat », ajoute Els.

Cet engagement sans concession s'étend à tout ce que Jo et Els entreprennent. « Nous mettons en avant auprès de notre clientèle des activités de pleine nature de proximité, qui peuvent se faire de chez nous sans prendre la voiture » explique Jo qui a, par ailleurs, monté *Thang-ka*, une école de parapente accessible aux personnes à mobilité réduite, également située à Dienne. Formateur « handi'cage et parapente » pour apprendre à voler à des paraplégiques, Jo a également suivi une formation spécifique pour emmener des personnes handicapées en biplace,

à l'aide d'un fauteuil adapté qui permet de faire voler pratiquement tout le monde. Face au manque d'hébergements adaptés à des personnes en fauteuil, Jo et Els ont résolu le problème en choisissant de rendre leur gîte, aujourd'hui labellisé « Tourisme et handicap », entièrement accessible à une petite dizaine de personnes à mobilité réduite. En 2011, dans le cadre de son travail au Syndicat mixte du Puy Mary, Els a suivi une formation « animation pour personnes à mobilité réduite » afin de proposer des activités tout public dans les maisons de site. « Notre objectif est de promouvoir encore plus notre belle région auprès d'une clientèle sensible à l'environnement, d'amateurs d'activités de plein air et de gens en situation de handicap, en collaboration avec d'autres prestataires culturels et sportifs des Monts du Cantal », conclut Els.



Jo, en stage d'initiation « handi'cage et parapente »

© Ailleurs est ici



## Vers un écotourisme

L'attachement au territoire, à ses patrimoines et à ses ressources naturelles et humaines, est ce qui relie ces personnes profondément engagées en faveur d'autres formes de tourisme. À l'image de Claudine et Pierre qui personnalisent leur accueil au gîte de *La Poucinrière* labellisé Rando-accueil, à Pédaire (Saint-Sauves-d'Auvergne-63), avec la volonté de partager leur amour pour ce territoire et les produits qui en sont issus. Il s'agit pour eux de « faire dépasser à nos clients le stade de consommateurs de cet espace remarquable qui génère des besoins différents, plus simples, plus authentiques ». En marge de la métallerie, son activité principale, Pierre s'est aussi lancé dans la fabrication de fromages et yaourts de brebis qu'il vend en direct et sur quelques marchés mais « jamais sans les avoir fait goûter avant ». Sa bergerie est certifiée « Agriculture Biologique » depuis 2011 et appartient, avec le gîte, au réseau « Bienvenue à la ferme ».



Pierre et Claudine de La Poucinrière

Très bien accueillis par les locaux, Claudine et Pierre, originaires de Nébouzat et Saint-Bonnet-près-Orcival, accordent une réelle importance au fait de travailler en famille sur « un territoire qu'on adore, dont on est fier et que l'on a envie de faire partager », témoignent-ils. Les formes de tourisme axées sur la nature, son observation et sa protection, et les cultures traditionnelles se rassemblent sous le terme « écotourisme ». Celui-ci privilégie les groupes restreints, repose sur des petites entreprises de proximité, veille au bien-être des populations locales et consacre une grande importance à l'éducation et à l'interprétation de l'environnement.

C'est le sens de l'engagement de Catherine qui a créé *Volcafllore*, un gîte de groupe à Courbanges (Saint-Victor-la-Rivière - 63) où elle propose des stages



À la découverte des spécificités patrimoniales du territoire, ici dans la vallée de Chaudefour

de découverte de la flore locale. Il s'agit pour elle de « regrouper ma passion de la montagne avec celle de l'éducation à l'environnement, des fleurs en particulier ». Cela répond à une réelle demande des visiteurs qui, lorsqu'ils rentrent le soir au gîte, ont toujours de nombreuses questions sur les fleurs qu'ils ont pu voir pendant leurs randonnées. Dotée d'une formation en phytothérapie, Catherine partage sa passion pour les fleurs dans sa cuisine et sur le terrain, « c'est aussi l'occasion d'aborder la question de la fragilité des milieux et les bons comporte-

ments à avoir », ajoute-t-elle. Son hébergement bénéficie d'ailleurs du label « gîte Panda » accordé par le WWF (World Wildlife Fund), le Fonds mondial pour la nature, exclusivement dans les Parcs naturels régionaux et nationaux.

Il garantit que les hébergements sont situés dans des environnements naturels de qualité, propices à la découverte et à l'observation.

Dans le Parc des Volcans d'Auvergne, bien d'autres entreprises touristiques sont engagées dans des démarches qui favorisent la rencontre avec ce territoire exceptionnel et placent l'homme, qu'il soit habitant ou visiteur, au centre d'un développement respectueux de l'environnement. C'est dans cette perspective que le Parc des Volcans d'Auvergne est engagé dans la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés (CETDep).

En 2012, le Syndicat mixte du Parc accompagne, à ce titre, une quarantaine d'entreprises touristiques du territoire qui ont souhaité s'engager dans des démarches de progrès, pour un écotourisme.



## A LA (RE)DÉCOUVERTE DES VOLCANS D'Auvergne

Le nouveau livret de découvertes du Parc des Volcans d'Auvergne est disponible gratuitement dans les offices de tourisme du territoire, ainsi que dans les Maisons du Parc et des Réserves naturelles. Cette nouvelle édition, accompagnée d'une carte, propose toutes les informations pratiques pour redécouvrir et parcourir autrement le Parc et ses cinq régions naturelles : l'Artense, le Cézallier, les Monts du Cantal, les Monts Dômes et les Monts Dore. Laissez-vous envoûter par la magie des volcans, bercer par l'eau dans tous ses états, partez à la rencontre d'une vie rurale riche et pleine de surprises. Retrouvez également des suggestions de petite randonnée, les établissements et produits marqués Parc. Infos : 04 73 65 64 26



Pour en savoir plus :

[www.ecotourisme.info](http://www.ecotourisme.info)

[www.europarc-fr.org](http://www.europarc-fr.org)

[www.gites-panda.fr](http://www.gites-panda.fr)

[www.cevennes-ecotourisme.com](http://www.cevennes-ecotourisme.com)

Les entreprises touristiques peuvent contacter Eve Alcaïde, chargée de mission écotourisme

04 71 20 22 10 – [ecalcaide@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:ecalcaide@parcnaturel-volcansauvergne.com)



# Retour sur l'enquête publique



La future charte du Parc a été soumise à enquête publique par la Région Auvergne, du 29 novembre 2011 au 12 janvier 2012, dans une quinzaine de lieux. Dans ce cadre, le public a pu prendre connaissance dans le détail de ce nouveau projet de territoire. Il s'articule autour d'orientations et de mesures traduisant trois objectifs majeurs pour les 12 prochaines années : « vivre ensemble », « penser global » et « agir local ». Plus qu'un guide, il traduit de nombreux engagements des collectivités territoriales, de l'Etat et du Syndicat mixte du Parc pour poursuivre les actions en faveur des patrimoines remarquables des Volcans d'Auvergne, via un développement durable, adapté et ambitieux.

Parmi les 80 témoignages recueillis, plusieurs ont porté sur la préservation des paysages, des milieux naturels et de la qualité de vie. Il a été notamment souligné la nécessité de réduire les impacts de certaines activités sur le cadre de vie et d'encourager les démarches de progrès permettant un meilleur respect des ressources locales et le démarquage de produits.

Mais l'essentiel des observations a concerné la production d'énergie renouvelable, en particulier éolienne : hormis une, les personnes qui se sont exprimées ont formulé le souhait que le projet de charte n'encourage pas ce type de production au regard des impacts dans le paysage et l'environnement mais aussi au plan social. Certains ont souligné l'intérêt de favoriser plutôt le bois énergie, la méthanisation et la géothermie.

Au vu de ces observations et de leur analyse propre du projet, les commissaires-enquêteurs nommés au préalable par le Tribunal administratif ont rendu fin février **un avis favorable sur le projet de charte** (assorti de recommandations), hormis sur le sujet précité de l'éolien. Ces conclusions sont étudiées pour envisager les ajustements du projet de charte pouvant s'avérer nécessaires.

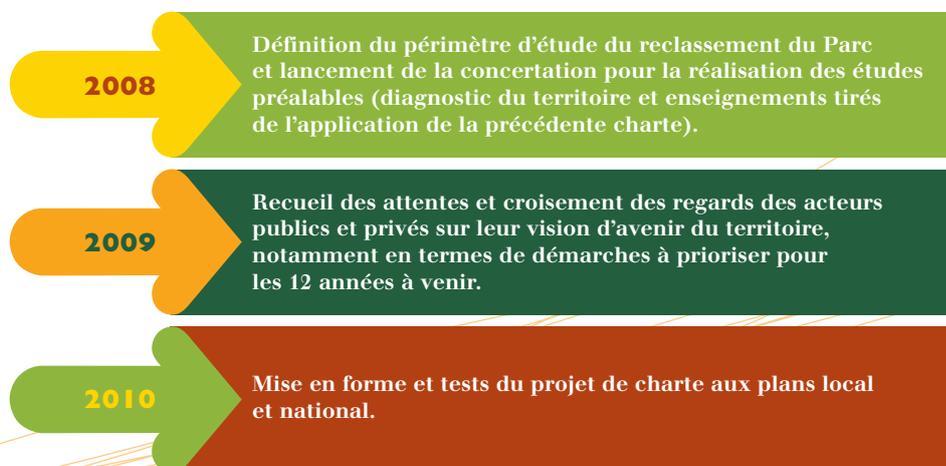
Sur cette base, le projet de charte va être soumis, durant l'été 2012, au vote des communes et des communautés de communes et d'agglomération du territoire, ainsi que des départements du Cantal et du Puy-de-Dôme et enfin de la Région Auvergne. Il sera ensuite examiné une dernière fois par l'Etat sollicité pour prononcer le renouvellement du classement des Volcans d'Auvergne en Parc naturel régional pour 12 ans, par décret du Premier ministre.

Cette dernière étape achèvera ainsi un long processus de réflexion et de

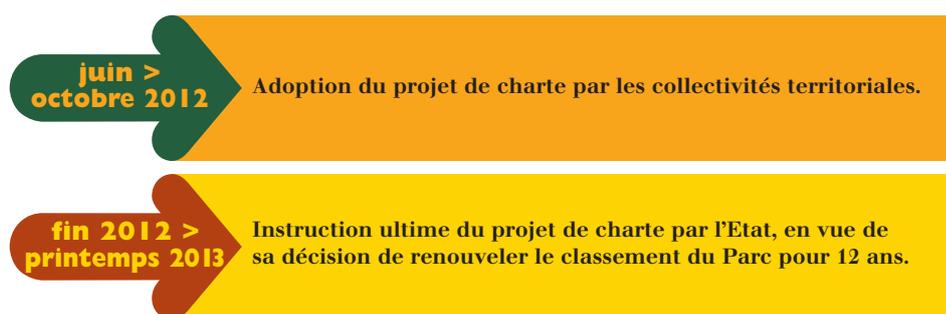
concertation des acteurs locaux et institutionnels animé par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Sous la responsabilité de la Région, il aboutit à la définition de véritables engagements que se fixent les acteurs publics en vue de poursuivre la préservation et la valorisation maîtrisée et innovante des patrimoines naturels paysagers et culturels qui fondent la richesse et la spécificité du territoire.

En savoir plus : [www.desvolcansetdeshommes.com](http://www.desvolcansetdeshommes.com)

## Rappel des étapes passées de construction du projet de territoire



## Suite du calendrier de la révision de la charte



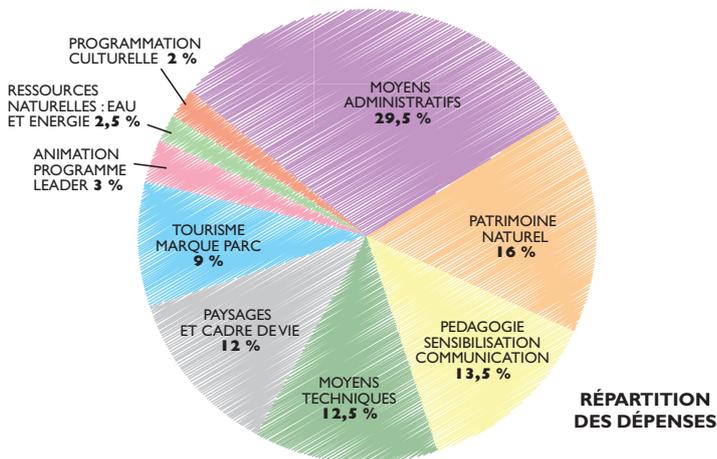
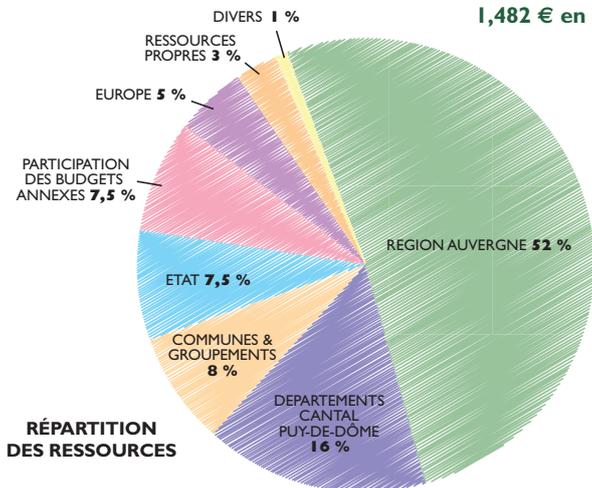
## BUDGET 2012 DU PARC DES VOLCANS D'Auvergne

Le 30 janvier dernier, le comité syndical du Parc des Volcans d'Auvergne a voté un budget en légère hausse de 2,85 % par rapport à 2011, malgré une baisse des contributions statutaires de 2,5 %. Ceci s'explique par l'apport d'un financement de 60 000 € de Clermont Communauté dans le cadre de la convention « aggro porte » et une augmentation des crédits attribués par l'Etat et l'Europe pour la gestion des sites Natura 2000. Le budget général du Syndicat mixte du Parc s'équilibre ainsi à hauteur de 3 380 762 € ; il peut donc être comparé à celui d'une commune de 3 000 habitants.

Il est composé du budget principal (2 940 250 €, dont les recettes et les dépenses sont détaillées ci-dessous) et les budgets annexes suivants :

- Réserve naturelle de Chaudefour (127 500 €)
- Réserves naturelles de La Godivelle et du Rocher de la Jaquette (72 400 €)
- Réserve naturelle de Chastreix-Sancy (163 000 €)
- Boutique du Parc (75 600 €)

La contribution statutaire des communes s'élève à 1,444 € par habitant en 2012 (contre 1,482 € en 2011).



### Loubeyrat, un village 4 étoiles !

Engagée dans l'optimisation de son éclairage public, la commune de Loubeyrat est la première commune du Parc des Volcans d'Auvergne à obtenir sa 4<sup>e</sup> étoile (sur 5) au concours des « Villes et villages étoilés ». L'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) vient en effet de labelliser 88 communes françaises, dans le cadre de l'édition 2011 du concours. Saluée pour ses efforts en faveur d'une meilleure qualité de la nuit et de la réduction de la pollution lumineuse, la commune de Loubeyrat pourra ainsi matérialiser cette distinction par la pose d'un panneau à ses entrées.



Roger Gardes, Président du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et Jean-Marie Geay, délégué interrégional Auvergne/Languedoc Roussillon de l'ONCFS, le 30 janvier dernier, à Montlosier (Aydat-63).

### Un partenariat renforcé avec l'ONCFS

Après plusieurs années de collaboration régulière, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne ont décidé de formaliser et de renforcer leur partenariat en signant une convention triennale (2012-2014). Elle engage les deux structures dans une collaboration concrète portant notamment sur le partage d'expériences et de compétences dans les domaines suivants : suivi et connaissance de la faune sauvage, de la flore et des habitats, gestion des espèces envahissantes ou invasives, suivi des espèces à enjeux, gestion des espaces agricoles, suivi des activités cynégétiques, définition de la trame verte et bleue...

### La directrice du Parc, distinguée pour son engagement

Francis Lamy, préfet de la Région Auvergne et du département du Puy-de-Dôme, a remis à Isabelle Blanc, directrice du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne, les insignes de l'Ordre National du Mérite dans le grade de chevalier, le 17 février dernier, à Montlosier (Aydat - 63).



Après six années à la direction du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, aux côtés des élus du comité syndical et de son président Roger Gardes, Isabelle Blanc voit ainsi son engagement au service des Parcs naturels régionaux et de celui des Volcans d'Auvergne, en particulier, salué.

### La cause des crapauds récompensée

L'association Hyla 63 vient de se voir remettre le 5<sup>e</sup> prix du concours Norauto "La Belle Route" pour son action en faveur du sauvetage des crapauds du Lac de la Cassière (Aydat-63). Créée en 2007, l'association intervient notamment au moyen de barrières pour éviter un triste sort aux crapauds attirés par le lac pendant leur période de reproduction.

Les 2 000 € du prix, qui récompense les actions citoyennes qui réconcilient la nature et les bords de route, viendront contribuer à la réalisation d'un crapauduc en cours d'étude.



## Le Pays de Salers accueille le concours agricole des prairies fleuries 2012

La 3<sup>e</sup> édition du concours agricole des prairies fleuries, organisé par le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne, se déroulera ce printemps sur le territoire du Pays de Salers, en partenariat avec la Communauté de communes et les acteurs des filières agricoles.

Décliné au niveau local, ce concours national a pour objectif de récompenser le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique des prairies fleuries candidates. Les parcelles concernées par ce concours sont des prairies naturelles riches en espèces et destinées à la production de fourrage (fauchées ou pâturées).

Le concours est ouvert à l'ensemble des agriculteurs en production bovine, allaitante, laitière et fromagère dont les sièges d'exploitations et les parcelles candidates sont situées sur la Communauté de communes du Pays de Salers.

Les agriculteurs intéressés sont invités à prendre contact auprès de :

- Ghislaine Pradel - Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne - 04 71 20 22 10  
gpradel@parcnaturel-volcansauvergne.com
- Anne Rimeize - Communauté de communes du Pays de Salers - 04 71 40 74 92  
a.rimeize@pays-salers.fr



## La Lettre du Parc, un trimestriel à votre écoute !



Chaque saison, le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne propose aux habitants des actualités, des rencontres, des sujets de fond et de découverte dans la Lettre du Parc.

Ce trimestriel de 12 pages largement illustrées, édité à 42 000 exemplaires, est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire.

Vos remarques et suggestions sont les bienvenues !

Merci de remplir et de retourner le questionnaire inséré dans cette édition de la Lettre du Parc pour nous aider à mieux connaître vos attentes.

# Agenda à retrouver sur [www.facebook.com/parcvolcans](http://www.facebook.com/parcvolcans)

### PIERRES DE VOLCANS LES EXPLOSIVES DU PARC 2012 A partir du mois d'avril



Cette année, la programmation culturelle du Parc met en scène les pierres volcaniques, un matériau omniprésent dans nos paysages et nos patrimoines.

Une nouvelle occasion de se balader dans un sujet emblématique du territoire, de faire des rencontres, de suivre des géologues, de s'essayer à la taille et à l'émaillage auprès de tailleurs et sculpteurs de pierre, d'entrer dans des carrières pour lire l'histoire de la Terre, grandeur nature... Tout un programme d'animations et de rencontres pour petits et grands.

Trois expositions sont à découvrir à la Maison du Parc à Montlosier (Aydat-63), à la Maison de site du Puy Mary à Dienne (15) et à la Maison de la Pinatelle à Chalinargues (15).

Ne vous y trompez pas, on les croit toutes foncées, dures et austères, elles sont claires pour certaines et sculptées, elles peuvent s'envoler...

Retrouvez le programme détaillé sur :

[www.facebook.com/parcvolcans](http://www.facebook.com/parcvolcans)  
Infos : 04 73 65 64 26

### LE PRINTEMPS DES BISTROTS Le 29 avril, à Lavigerie (15)

Pour fêter la saison où tout renaît, les Parcs naturels régionaux du Massif central lancent « Le printemps des bistrots ». Au menu dans le Parc des Volcans d'Auvergne, des moments d'échanges concoctés, des plats mitonnés et des artistes en ce printemps, avec la 3<sup>e</sup> et dernière date de cette édition 2012 le 29 avril à Alta Terra (Le Pradel, Lavigerie).



Au programme :

- 11h30 : apéro-tchatche « le nouvel âge de pierre ? Réflexion sur votre relation passée, présente et future à la pierre volcanique » animé par Arnaud Dardon, géologue (entrée libre).
- 12h45 : déjeuner (15 €) : gratin de carottes au bleu et au cantal, saucisses et lentilles de Saint-Flour, mousse au chocolat maison, café. Réservations jusqu'au 27 avril.
- 15h30 : conte musical franco-occitan avec Dona de Pèira (5 € à partir de 10 ans).  
Infos et réservations : 04 71 20 83 03

### FÊTE DE LA NATURE Du 9 au 13 mai

Dans le cadre de la 6<sup>e</sup> édition de la Fête de la nature, partez à la découverte des richesses naturelles du Parc des Volcans d'Auvergne :

- le 12 mai à partir de 16h, à Saint-Ours-les-Roches (63) : ateliers, pique-nique, conférence et sortie de terrain sur le thème des chauves-souris. Infos : 04 73 65 64 26
- le 13 mai à 10h, à Ardes-sur-Couze (63) : balade itinérante à la journée (sans difficulté particulière) au départ de la place de la mairie sur « la Réserve naturelle du Rocher de la Jaquette : entre falaises et orgues basaltiques, une biodiversité en mosaïque ». Infos : 04 73 65 64 26
- le 13 mai à 10h, à Chambon-sur-Lac (63) : balade-découverte à la journée (sans difficulté particulière) au départ de la maison de la Réserve naturelle de la vallée de Chaudfour autour de « la découverte géologique et historique du thermalisme dans la vallée de Chaudfour ». Infos : 04 73 88 68 80  
[www.fetedelanature.com](http://www.fetedelanature.com)

### FÊTE DE L'ESTIVE

Les 26 et 27 mai, à Allanche (15)

La transhumance est encore à l'honneur cette année avec la 21<sup>e</sup> édition de la fête de l'estive. Passage des troupeaux, vélo-rail, repas et bal le samedi, randonnée pédestre de 22 km (prévoir son pique-nique !) le dimanche.

Infos : 04 71 20 48 43  
[www.tourismecezallier.com](http://www.tourismecezallier.com)

### LA PASTOURELLE

Le 28 mai, dans le Pays de Salers (15)

14<sup>e</sup> édition pour cette course de montagne dont la renommée n'est plus à faire. Un bon moyen de découvrir autrement les Monts du Cantal tout en parcourant les 2 000 m de dénivelé cumulés à pied ou à vélo.

Infos : 04 71 40 71 34 - [www.lapastourelle.net](http://www.lapastourelle.net)

### AGRI-DATING, « TROUVEZ L'AMOUR À LA CAMPAGNE »

Le 23 juin, à Aydat (63)

Les Jeunes Agriculteurs organisent la 2<sup>e</sup> édition de l'agri-dating qui aborde, sur un ton décalé, le sujet du célibat dans la profession agricole. Tout sauf un speed-dating, cette journée propose aux participants de se rencontrer autour d'un repas convivial, d'activités nature (accrobranche, escalade, pédalo...) autour du lac d'Aydat et d'une soirée festive. Avis aux célibataires de 18 à 45 ans !

Infos : [www.agri-dating.fr](http://www.agri-dating.fr)  
Inscription obligatoire auprès d'Angélique Cougoul au 06 87 49 51 97

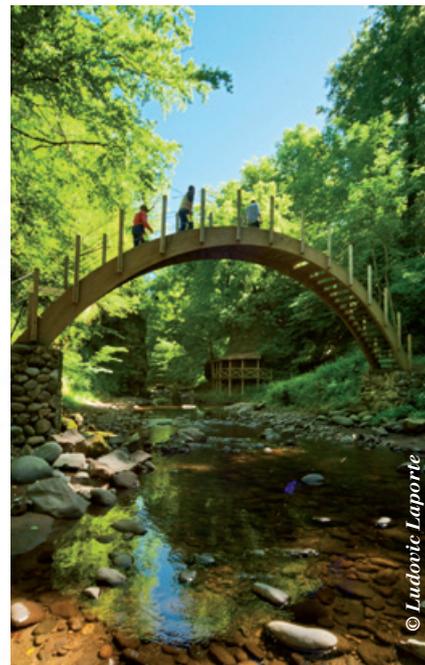




Sur les vingt-cinq communes qui composent la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (CABA), quatre sont dans le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Réparties de part et d'autre de la rivière de la Jordanne, elles jalonnent la route qui mène au puy Mary tout en reliant la préfecture au sommet cantalien.

À l'extrémité est de ce territoire, le vaste cirque de Mandailles a été façonné par le glacier et la Jordanne. La zone bocagère, la hêtraie, les pelouses et landes subalpines caractérisent le paysage. Depuis ce cirque de 15 kilomètres de circonférence et de 700 mètres de dénivelé, la Jordanne s'enfonce dans les formations volcaniques et parvient même à les traverser au lieu-dit Lacoste. Le toit d'un massif de gabbro y est visible, c'est le seul endroit du Cantal où l'on peut observer cette curiosité géologique. La roche est grenue avec l'aspect du granit et contient des cristaux de pyrite (jaune d'or) charriés par la Jordanne jusqu'à Aurillac. La rivière court ensuite vers l'ouest au travers d'un paysage d'une grande diversité et d'une importante richesse architecturale. Du côté de Lascelles, on trouve le dernier verrou glaciaire de la vallée. En sortant du Parc, en direction d'Aurillac, la Jordanne s'élargit. La légende raconte que certains y auraient trouvé de l'or. Elle sert, aujourd'hui, de réservoir d'eau potable à la ville.

**1** A Saint-Cirgues-de-Jordanne la rivière est difficile d'accès. Des aménagements, réalisés par la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac, en partenariat avec les communes de Saint-Cirgues-de-Jordanne et Lascelles, ont été nécessaires pour révéler toute la beauté des **gorges de la Jordanne**. Pont japonais, passerelles, grande arche et pontons flottants se succèdent sur deux kilomètres. Les curieux de nature n'ont pas été oubliés. Tout au long du sentier, des bornes invitent les visiteurs à tester leurs connaissances sur la faune et la flore. Pour les plus téméraires, un parcours frisson avec ponts de singe, via ferrata, tyroliennes et descente en rappel s'est greffé sur ce site touristique qui attire, chaque été, quelque 30 000 visiteurs.



© Ludovic Laporte



© F. Pigot

**2** Une pyramide - imaginée pour évoquer le puy Mary - trône devant la **maison de site de Mandailles**. Joliment décorée, elle donne un aperçu des richesses naturelles du plus grand volcan d'Europe. La découverte se poursuit à l'intérieur du bâtiment. Inaugurée en juillet 2009, il abrite un espace muséographique sur le thème de la nature et du paysage. Panneaux muraux, objets, sculptures, échantillons d'espèces végétales

et vidéo-reportage sur les quatre saisons des Monts du Cantal agrémentent la visite. Ce lieu est ouvert durant les vacances scolaires, les week-ends et les ponts. L'entrée y est gratuite. Le massif compte aussi deux autres maisons de site à Dienne et au Pas de Peyrol. Elles devraient être 5 en 2015.

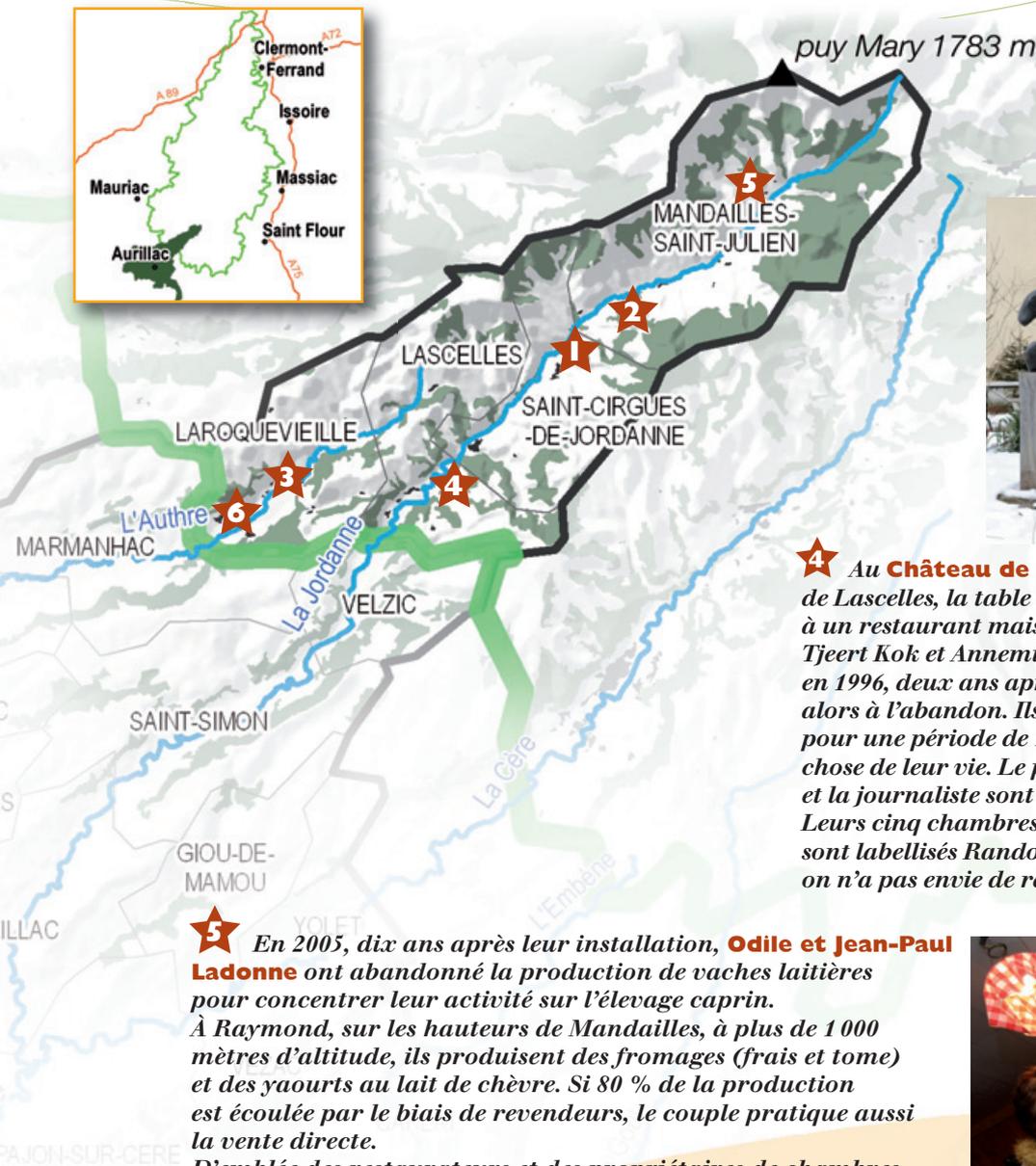


**3** Entre insertion et maraîchage bio, **Les jardins de Laroquevieille** sont nés en 2002 d'une volonté de la municipalité, de la CABA et du Plan local d'insertion. Dans une ancienne colonie de vacances, sur 5 ha dont 2000 m<sup>2</sup> de serres, ils emploient deux permanents et quatre personnes en contrats à durée déterminée d'insertion. Les légumes frais sont livrés dans un dépôt-vente, une grande surface, des cantines, des magasins bio (Aurillac, Issoire et Clermont-Ferrand) et directement, sous forme de paniers, auprès de 50 à 80 particuliers. En pleine saison, plusieurs bénévoles du village viennent prêter main forte pour la transformation en conserves, soupes, coulis, plats cuisinés, confitures, compotes qui représentent aujourd'hui 15 % du chiffre d'affaires avec vente en ligne sur [www.biolaroquevieille.fr](http://www.biolaroquevieille.fr). Mi-mai, une journée portes-ouvertes avec vente de plants est organisée.



© F. Pigot

# illac et puy Mary



Parc naturel régional  
des Volcans d'Auvergne



© F. Pigot

**★** Au **Château de Prat-Niau**, sur la commune de Lascelles, la table est végétarienne, ça ne ressemble pas à un restaurant mais on peut y manger, sur rendez-vous. Tjeert Kok et Annemiek van Steenbrugge y ont emménagé en 1996, deux ans après avoir acheté cette gentilhommière alors à l'abandon. Ils avaient décidé de quitter les Pays-Bas pour une période de 10 ans avec la volonté de faire autre chose de leur vie. Le professeur d'éducation physique et la journaliste sont devenus hébergeurs touristiques. Leurs cinq chambres d'hôtes et leur gîte de 10 personnes sont labellisés Rando-accueil. "On est bien ici, on n'a pas envie de rentrer", avouent-ils.

**★** En 2005, dix ans après leur installation, **Odile et Jean-Paul Ladonne** ont abandonné la production de vaches laitières pour concentrer leur activité sur l'élevage caprin.

À Raymond, sur les hauteurs de Mandailles, à plus de 1 000 mètres d'altitude, ils produisent des fromages (frais et tome) et des yaourts au lait de chèvre. Si 80 % de la production est écoulee par le biais de revendeurs, le couple pratique aussi la vente directe.

D'emblée des restaurateurs et des propriétaires de chambres d'hôtes les ont accompagnés dans ce virage qui leur permet de vivre à deux sur seulement 23 hectares. Ils élèvent aussi des cochons commercialisés sous forme de colis de viande fraîche et de charcuterie.



© F. Pigot



© F. Pigot

**★** Le paysage de la vallée de l'Authre, baptisée "la vallée des poètes" par Camille Gandilhon Gens d'Armes lors de son installation au hameau de Vercuères en 1941, continue de susciter une forte impression par le caractère marqué de sa géographie et de son histoire. **Laroquevieille** compte une multitude de villages et hameaux qui se sont, pour la plupart, blottis au fil des siècles dans les espaces de piémont, entre le fond de vallée et ses coteaux. Le village de Laroquevieille, situé en amont de la vallée, à 740 m d'altitude, ne déroge pas à la règle et jouit d'une arrière-scène singulière composée de rochers en aiguille qui surplombent le village.



n e u f

## Mon carré de **jardin**

### 1 Préparer la terre

Sur ton carré, enlève toutes les herbes avec leurs racines, c'est l'opération la plus délicate, car la moindre racine risque de repousser. La *fourche bêche* est l'outil idéal. Une fois ce "nettoyage" effectué, tu peux nourrir la terre en la recouvrant de 2 à 3 cm de compost ou de terreau (que l'on trouve en jardinerie) sur l'ensemble de ton nouveau jardin.

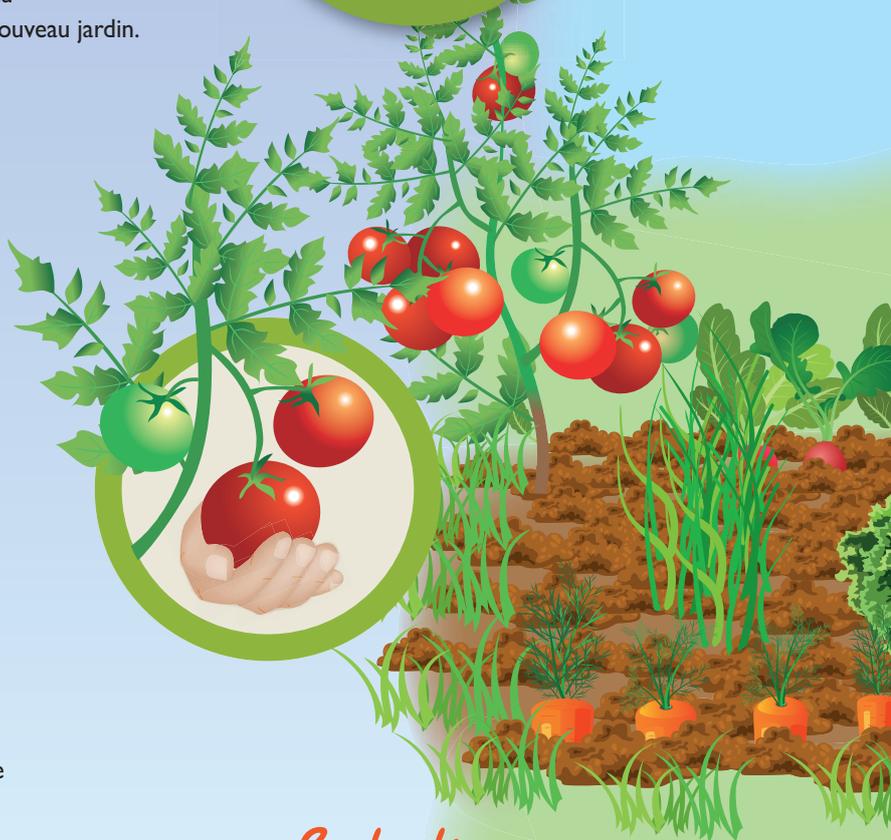
### 2 Semer

Tu traces des lignes tous les 20 cm avec un *piochon* (ou serfolette). Tu peux semer une ligne de radis (une graine tous les 2 cm sur une ligne) et une ligne de carottes (une graine tous les cm sur une ligne qu'il faudra éclaircir pour n'en laisser qu'une tous les 5 cm). Tu trouveras des graines dans les jardinerie et des plants sur les marchés. N'hésite pas à demander au vendeur les variétés les plus adaptées à ta région. Tu peux aussi semer quelques graines de soucis dont tu pourras manger les pétales.

### 3 Planter

Tu peux ensuite mettre en terre tes plants de salades, ton plant de ciboulette et à partir de la mi-mai, lorsque les gelées ne sont plus à craindre, tu pourras aussi planter un plant de tomates cerises (miam-miam !).

Tu ne trouves pas de terrain ? Pas de problème, tu peux aussi faire ton jardin dans des pots et quelques jardinières (des pots en forme de rectangle) sur un petit balcon ou une terrasse.



### Entretien

Le gros du travail du jardinier consiste à ne pas se laisser envahir par les herbes spontanées qui sont toujours présentes dans la terre ! Régulièrement, il faut donc désherber. En recouvrant la terre de paille, tu arroses beaucoup moins souvent et les herbes spontanées pousseront moins facilement.



La fourche bêche

Le piochon

Tu as envie de « gratter » la terre ?  
Avec un carré de 1m sur 1m, tu peux faire  
un petit jardin très complet. Par contre,  
il faut absolument que ce soit tout près  
de chez toi pour pouvoir facilement y passer  
5 minutes dès que tu en as envie.

*Modèle de composition  
de ton carré :*

*1 ligne de radis,  
1 ligne de carottes,  
1 plant de tomate,  
1 plant de ciboulette  
2 plants de salades  
et quelques soucis.*



Faire soi-même  
sa petite production  
de légumes et d'aromates  
c'est passionnant !  
Tu vas apprendre beaucoup  
et observer toute une « petite vie »  
autour de ton potager (insectes, vers  
de terre, chenilles, petits rongeurs...)  
Ta famille et toi, vous allez aussi vous  
régaler parce que les productions  
maisons faites avec patience,  
attention et passion ont  
beaucoup plus de goût !

## Matériel

Une *fourche bêche* pour préparer  
ta terre au début.  
Une serfouette, appelée aussi  
*piochon*, pour ouvrir un sillon  
pour les semis et un *arrosoir*.

*L'arrosoir*

## *Idée recette*



### Omelette à la ciboulette (pour 4 personnes)

#### Ingrédients :

- 5 gros œufs fermiers,
- environ 10 tiges de ciboulette bien vertes rincées à l'eau claire,
- 1 pincée de sel, un peu de poivre,
- 1 filet d'huile d'olive.

Casse et mélange les œufs dans un saladier.

Ajoute les tiges de ciboulette coupées très finement, puis le sel, le poivre et le filet d'huile d'olive.

Avec l'aide d'un adulte, chauffe une poêle graissée et verse ton omelette. La cuisson est très rapide, tu peux la retourner et la déguster avec une salade verte.

C'est délicieux !

#### Pour en savoir plus :

[www.jardinonsalecole.org](http://www.jardinonsalecole.org)

Mon jardin de poche  
(Ed. plume de carotte  
[www.plumedecarotte.com](http://www.plumedecarotte.com))

Le coin des enfants a été réalisé en partenariat avec Yves Benoît, jardinier de la ville de Clermont-Ferrand au CPIE Clermont Dômes (Saint-Genès-Champanelle 63), qui propose des stages de jardinage écologique.

[www.cpie-clermont-domes.org](http://www.cpie-clermont-domes.org)

3





## Une Scop reprend l'épicerie

Trois associés réunis au sein d'une société coopérative de production sont à l'origine de la reprise de l'épicerie de Saint-Bonnet-près-Orcival. Ils ont encore plein d'autres projets en tête...

Le 2 février, l'épicerie de Saint-Bonnet-près-Orcival rouvrait ses portes après rachat du stock, du matériel et quelques travaux dont une extension du magasin. L'offre a été élargie avec un rayon bio, des produits régionaux, de la viande fraîche sous vide et du fromage à la coupe. Huit producteurs des communes environnantes ont été intégrés au projet. Au total, 30 000 € ont été investis. Le Conseil régional et le Syndicat mixte du Parc, par le biais du programme européen Leader, ont soutenu ce dossier.

Tout a commencé en juin 2011. Depuis quelques semaines, Carole Lavota travaillait à l'épicerie du village avant que le gérant de l'époque ne lui propose de reprendre ce commerce. En sachant que le chiffre d'affaires avait progressé, que le rapport à la population était excellent et qu'elle se plaisait à rendre service à la clientèle, il a fallu improviser. Avec Michèle Chemel et Vincent Blot, Carole Lavota engage les réflexions pour saisir cette opportunité de créer leur propre activité dans leur village de 440 habitants. Le projet commence alors à germer. Une association d'investisseurs, composée de proches, se joint à eux. Sur la table, ils mettent un peu d'argent et beaucoup de savoir-faire. En tant que personne morale, cette association est intégrée à l'entreprise qui a officiellement vu le jour le 7 janvier sous la forme d'une Scop<sup>(1)</sup>. Vincent Blot, gérant de l'entreprise, explique que cette épicerie constitue la première pierre de leur projet. "Chacun a sa porte d'entrée", ajoute-t-il en précisant que



Michèle Chemel souhaitait reprendre un commerce, que Carole Lavota s'intéresse au maraîchage, à la culture de plantes médicinales et aromatiques, tandis que lui possède une expérience dans l'agriculture et l'économie sociale et solidaire. Pour l'heure, deux des associés y travaillent à 40 % et une à 20 %. Tous trois sont chargés de familles avec enfants et trouvent bien des avantages à cette situation qui leur permet, en souplesse, d'ouvrir l'épicerie sept jours sur sept tout en se réservant des week-ends et des mercredis. L'an prochain, avec la mise en place du volet agricole, l'entreprise passerait à 1,6 équivalent temps plein. Pour un avenir plus proche, les yeux se tournent vers une porte qui donne sur un ancien bar appelé à devenir salon de thé. Les trois associés ont l'intention d'y proposer, d'ici l'été, un lieu d'échange et d'animations culturelles, avec théâtre, concert, spectacle jeune public... Par ailleurs, ils songent à développer les

livraisons à domicile et d'autres partenariats avec des producteurs des environs. Dans un autre registre, ils aimeraient mettre en place des garde-manger collectifs dans les villages alentours. Il s'agirait de fédérer des groupements de consommateurs pour installer des dépôts autogérés en épicerie bio. La Scop passerait les commandes et assurerait les livraisons en semi-gros. Chaque association s'organiserait pour ouvrir leur local à leurs adhérents.

(1) Les sociétés coopératives de production ont la particularité de donner une voix à chaque associé en sachant que les salariés y sont majoritaires. Les décisions sont prises collectivement selon le principe "une personne = une voix" indépendamment du montant du capital détenu.

### UN "CIGALES" À SAINT-BONNET-PRÈS-ORCIVAL

Le projet de salon de thé des trois associés profitera peut-être du Cigales (Club d'investisseurs locaux au service du développement d'entreprises solidaires) qui vient de se mettre en place à Saint-Bonnet-près-Orcival. Une douzaine de personnes s'est réunie le 19 mars pour créer un collectif local d'épargnants.

Il s'agit du premier Cigales sur le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne. Les adhérents de ces Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire accompagnent des porteurs de projet durant cinq ans et leur accordent un prêt de 3 000 à 5 000 €. Si tout va bien, les sommes investies sont récupérées au terme de cette période. Pour rattraper son retard, l'Auvergne veut compter 15 Cigales d'ici 2014 contre 6 actuellement.



Edition du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Maison du Parc - Montlosier - 63970 Aydat  
Tél. 04 73 65 64 00 - Fax 04 73 65 66 78  
[www.parc-volcans-auvergne.com](http://www.parc-volcans-auvergne.com)

N° ISSN : 2102-4014

Directrice de publication : Isabelle Blanc  
Coordination : Thomas Ganlut  
Rédaction et photos : SMPNRVA  
et Frédéric Pigot (Peyre-Arse Presse)  
Photo de couverture : Ludovic Combe  
Cartographie : SIG SMPNRVA / OR  
Conception, réalisation :

Vice Versa - 04 73 90 94 05

Impression : Fabrègue Imprimeur (87)

Tirage : 42 000 exemplaires

Avril 2012



Pour s'abonner gratuitement à la lettre électronique du Parc, envoyer un mail à [lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com) en précisant en objet "inscription" et en notant le nom de votre commune de résidence.